

12 décembre 2017

Journée de travail pour favoriser la mixité des métiers

« Un emploi pour Dominique ? »

Discours d'Isabelle Simonis

Madame, Monsieur,

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour échanger sur un enjeu particulièrement essentiel à mes yeux, en ma qualité de militante féministe et de Ministre des Droits des femmes, celui de la mixité filles-garçons.

Un enjeu qui touche profondément à la manière dont, dès le plus jeune âge, se construisent les rapports hommes-femmes et les stéréotypes de genre.

Par rapport au positionnement du débat de ce jour, il y a un élément qu'il me semble utile de souligner dès l'entame de mon intervention. Si la mixité est un fondement de la démocratie, si elle est un principe indispensable du vivre ensemble, elle est une condition non suffisante pour parvenir à l'égalité.

Nous devons, certes, mettre la mixité au cœur de nos politiques mais aussi, l'articuler à des mesures qui visent plus spécifiquement à réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Aujourd'hui, la mixité semble une donnée naturelle car l'espace social est généralement juridiquement mixte. Socialement, il reste cependant de nombreuses sphères où les femmes et les hommes sont séparés, ce qui engendre ségrégation, voire exclusion.

Je ne parle même pas ici de données plus récentes relatives à la montée de courants religieux qui remettent en question l'égalité entre les hommes et les femmes.

Je parle de l'organisation de notre quotidien à toutes et tous, en Belgique et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par exemple, dès l'école secondaire, les filles et les garçons sont séparés pour les cours de gymnastique.

C'est également vrai dans la plupart des sports et dans de nombreuses formes de loisirs collectifs.

Lors du colloque que j'ai organisé sur ce thème à Liège le 21 janvier 2016, cette observation avait été objectivée par les témoignages de professionnels des secteurs du sport et de la jeunesse, ainsi que par différents chiffres.

Ainsi, les jeunes filles et garçons ne pratiquent pas le sport à la même fréquence : 51,8 % des garçons de 5^{ème} et 6^{ème} primaire déclarent pratiquer une activité sportive plus de trois fois par semaine, contre 28,1% des filles. En secondaire, cette pratique intensive du sport concerne 38,2% des garçons, contre 18,3% des filles.

Derrière ces chiffres, bien souvent, il y a des choix de disciplines sportives ou d'activités de loisir qui sont clairement différenciés et identifiés selon le genre. Citons simplement le football pour les garçons et la danse pour les filles.

Des choix qui correspondent à des stéréotypes que la non mixité contribue à renforcer fortement.

Car lorsqu'ils évoluent dans des groupes séparés, les enfants et les adolescents se connaissent moins, reproduisent des rôles attendus et des clichés, intègrent des normes restrictives du masculin et du féminin.

Différentes études ont d'ailleurs démontré que la séparation des jeunes, en fonction des sexes contribue au renforcement des stéréotypes et des comportements sexistes alors que la présence des deux sexes atténue ces incidents.

C'est dans ce contexte, au titre de ma compétence de Ministre des Droits des femmes, que j'ai récemment rappelé l'objectif politique d'encourager la mixité dans un maximum de sphères de vie. A l'école, lors des cours d'éducation physique, mais aussi

dans les politiques sportives, dans le secteur de la jeunesse et dans le partage de l'espace public.

A l'époque, la mention aux cours d'éducation physique avait plus particulièrement retenu l'attention médiatique.

Je tiens à préciser que mon propos à cet égard n'était pas de révolutionner le monde de l'enseignement en imposant la mixité dans tous les cours de gymnastique. Au contraire, ma volonté, et je la réaffirme, était de lancer un appel à une réflexion commune sur la meilleure manière de mobiliser des outils existants adaptés aux réalités de terrain, dans l'optique de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes.

Dans mes départements, pour ce qui concerne les associations de jeunesse, le chantier de la mixité est également ouvert.

Dans le cadre de l'évaluation en cours des décrets « jeunesse », toutes les associations agréées ont été invitées à répondre à des « indicateurs mixité », sous forme de données quantitatives mais aussi d'informations qualitatives sur les freins et moteurs de la mixité sur le terrain.

Partant de ces données, un projet d'encouragement de la mixité a été construit. Il débutera très prochainement et permettra l'accompagnement pédagogiques de 12 Maisons ou centres de jeunes en vue de la création d'outils pédagogiques et de modules de formation résultant d'expérimentations positive.

Par ailleurs, nous avons lancé, avec mon collègue Rachid Madrane, un appel à projet visant la mixité dans le sport, dont l'objectif est d'encourager l'accès au sport féminin et le développement des sports mixtes. Vu le succès rencontré et la qualité des projets sur le terrain, cet appel va être renouvelé en 2018, avec un budget qui passera de 100.000 à 250.000 euros.

Mesdames et messieurs,

J'en reviens maintenant à l'expression que j'ai formulée au début de mon intervention. Je vous la rappelle : la mixité est une condition nécessaire mais non suffisante de l'égalité.

Ce n'est évidemment pas parce que les cours de gymnastique ou les loisirs ne sont pas mixtes que les petites filles vont se diriger majoritairement vers des filières d'études dites féminines et, les garçons, vers des filières d'études dites masculines.

La non mixité peut prolonger et conforter ce phénomène, mais elle ne peut pas l'expliquer complètement.

C'est pourquoi nous devons poursuivre un combat plus systématique pour déconstruire les stéréotypes de genre à tous les étages et à toutes les étapes de l'éducation. De la famille à l'école en passant par l'éducation non formelle.

Car c'est une somme de stéréotypes encaissés tout au long de la vie qui vont engendrer la non mixité professionnelle et créer des métiers dits féminins ou masculins.

Nous devons mener le combat au cœur du système, sans relâche.

A cet égard, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreuses initiatives en ce sens ont été entreprises ou amplifiées dans le cadre du plan transversal pour l'égalité entre les femmes et les hommes que j'ai impulsé en début de législature.

Il y en a beaucoup et je ne peux pas être exhaustive mais j'en citerai quand même quelques-unes, comme l'intégration de la sensibilisation au genre dans la réforme de la formation initiale des enseignants. Mon collègue Jean-Claude Marcourt y a été extrêmement sensible dans l'élaboration de cette réforme et j'espère maintenant que les textes pourront être rapidement approuvés par le Gouvernement.

Je mentionnerai également le projet « Girls day Boys day », qui a pour objectif de faire découvrir le monde du travail aux filles et aux garçons en leur présentant des métiers et professions atypiques pour leur sexe.

« Girls day, Boys day » invite les élèves à poser leurs choix scolaires et professionnels en fonction de leurs intérêts personnels et de leurs compétences.

Plus précisément, par des animations ciblées, il s'agit :

- D'éveiller l'intérêt des filles pour des métiers scientifiques et techniques, pour les nouvelles technologies, etc.
- D'éveiller l'intérêt des garçons pour des professions pédagogiques, sociales ou de soins, etc.
- De permettre aux jeunes de découvrir des métiers atypiques et les motiver dans leur choix professionnel en développant des contacts avec le monde du travail.
- De réfléchir à la notion de genre dans les parcours scolaires et de lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers.
- D'ouvrir le débat chez les adolescents.

« Girls day, Boys day » s'adresse aux élèves du premier et/ ou du second degré, au moment où ils sont confrontés à des choix professionnels.

Enfin, dans l'enseignement de promotion sociale, je suis attentive à soutenir des projets pilotes visant à développer la formation professionnelle des femmes dans des métiers atypiques. Je l'ai fait récemment en partenariat avec Cofely (Electrabel) pour la filière d'électromécanicien-ne et je saisisrai toute autre opportunité similaire.

Mesdames et messieurs,

Je ne serai pas plus longue aujourd'hui.

Qu'il me soit permis de féliciter la Chambre de l'Emploi et de la formation pour l'organisation de cette journée, je serai d'ailleurs très attentive aux résultats de vos réflexions.

Je vous souhaite à toutes et tous, un excellent travail !

